



Parc national  
de la Vanoise

18/06/2015

## AVIS DE RECRUTEMENT

### CHARGE DE MISSION "FAUNE"

Poste à temps plein, de catégorie A.

Basé à Chambéry et placé sous la responsabilité de la responsable du Pôle patrimoine.

Ouverture prioritaire aux fonctionnaires titulaires, par voie de détachement et éventuellement, à défaut, à des personnels contractuels recrutés sur contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable.

Poste déclaré « susceptible d'être vacant » et à pourvoir à compter du 1er septembre 2015.

**La date de clôture de la réception des candidatures est fixée au 15 juillet.**

#### Contexte

Le Parc national de la Vanoise est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du Ministère chargé de l'environnement.

Son budget annuel est de l'ordre de 6 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subventions du Ministère chargé de l'environnement).

L'équipe est organisée en quatre Pôles (Pôle Patrimoine, Pôle Développement durable, Pôle Communication et Secrétariat général), une unité Système d'information et des secteurs territoriaux (Pralognan, Haute Tarentaise, Modane, Haute Maurienne).

L'établissement compte 75 agents permanents répartis entre le siège du Parc (Chambéry) et le territoire du Parc.

Le poste est rattaché au pôle Patrimoine constitué de quatre chargés de mission (Faune, Flore et végétation, Scientifique et milieux naturels, Agroenvironnement), d'un technicien « Ressources... » basé à l'Antenne de Tarentaise et de la responsable du Pôle.

Le Parc national est doté d'un Conseil scientifique multidisciplinaire qui appuie le Parc dans l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie de connaissance et assure un rôle général d'interface avec la communauté scientifique.

Le Pôle Patrimoine assure le pilotage, la coordination et l'animation technico-scientifiques du dispositif de connaissance et de suivi mis en place par l'établissement ainsi que l'exploitation, l'interprétation et la diffusion des résultats. Il s'appuie pour cela sur les Techniciens Patrimoine Naturel (TPN) chargés, au sein de chaque secteur, de la mise en oeuvre opérationnelle. Le Parc fait aussi appel, le cas échéant, à des personnels temporaires, prestataires ou à des partenariats.

La gestion, la mise à disposition voire le traitement des données sont assurées par l'Unité Système d'information.

Le Pôle patrimoine pilote également en lien avec les secteurs des activités de gestion des patrimoines et paysages le plus souvent en accompagnement des acteurs du territoire. De plus en plus de partenariats sont établis avec des laboratoires scientifiques, des organismes techniques, des gestionnaires d'espaces naturels (Ex : programmes multi-partenaires à financement européen), le réseau des parcs nationaux (animé par PNF), des associations naturalistes etc.

### Missions générales

Le chargé de mission pilote les activités de connaissance et de gestion relatives à la **faune sauvage** menées par le parc. Dans ce domaine il assure les relations avec les partenaires techniques et scientifiques et représente le parc dans les réseaux.

### Activités

#### *Production de connaissances*

Il pilote les activités de production de connaissances de l'Etablissement et est le garant de la qualité des procédures internes et de la fiabilité des résultats produits :

- programmation des actions d'acquisition de connaissances, évaluation et mobilisation des moyens nécessaires (le cas échéant externes) ;
- encadrement technico-scientifique et animation de la mise en oeuvre des opérations avec les TPN ; encadrement de stagiaires, CDD, service civique
- mise au point des protocoles utilisés ; traitement, analyse et interprétation des données, en lien étroit avec l'Unité Système d'Information ; rédaction de rapports scientifiques
- commande et/ou suivi technique et administratif d'études et travaux scientifiques externes,
- montage et suivi technique et administratif de projets avec des partenaires extérieurs (Ex : projets à financement européen) ;
- accompagnement des travaux menés sur le territoire par des scientifiques extérieurs ;
- préparation, instruction des demandes d'autorisation (prélèvements, ...) à finalité scientifique

#### *Développement de l'expertise interne et valorisation des connaissances*

Il assure une **veille scientifique et technique** dans son domaine au profit de l'établissement et participe à la **diffusion et la valorisation des connaissances** et des savoir-faire de l'établissement en interne et en externe :

- recensement et synthèse des connaissances et méthodes acquises, par le Parc et d'autres producteurs
- participation à des colloques ou des séminaires scientifiques ou techniques
- organisation/participation/interventions à des journées de restitution ou de formation
- rédaction d'articles pour différents supports de communication

#### *Accompagnement des projets du territoire*

Il définit, pilote, et anime la mise en oeuvre par l'Etablissement des programmes d'action concernant la **gestion piscicole** en cœur de Parc, la **gestion cynégétique** en Aire d'adhésion, la prévention des risques associés aux « **câbles dangereux** » pour l'avifaune et la prévention des risques sanitaires associés à la faune sauvage.

Il apporte un appui technico-scientifique aux autres chargés de mission et aux équipes de terrain en matière de **gestion agroenvironnementale**, de **gestion forestière**, et de **procédures d'aménagement et d'urbanisme** (PLU, autorisation de travaux/d'aménagement etc).

A cet effet, il mobilise les connaissances et l'expertise disponibles, évalue les enjeux faunistiques et propose des mesures de gestion adaptées, conformes aux objectifs ou orientations de la Charte du Parc, pour favoriser la prise en compte des enjeux de préservation et aider les acteurs à réduire l'impact de leurs projets (équipements et/ou activités).

### *Gestion et protection de la faune : interventions directes*

Les autres activités de gestion de la faune sauvage menées à des fins conservatoires concernent potentiellement des opérations de ré-introduction d'espèces ou de renforcement de populations, les interventions à objectif sanitaire, la régulation d'espèces envahissantes ou dommageables.

Il pilote les opérations menées à l'initiative de l'Etablissement ou qui lui sont confiées par des tiers (Ex : mesures compensatoires), et à ce titre assure :

- la programmation des opérations à réaliser et la prévision des moyens nécessaires
- l'organisation et l'encadrement technique de la mise en oeuvre interne ou confiée à des tiers
- la préparation et le suivi des autorisations réglementaires nécessaires
- les relations avec les partenaires techniques et les services administratifs concernés

### *Contribution aux réseaux et à l'action publique*

Dans son domaine de compétences, il **représente** le Parc auprès des partenaires extérieurs aux niveaux départemental et supra-départemental, **définit** et formalise, le cas échéant, **les modalités de la collaboration, programme et organise** la participation éventuelle de l'Etablissement aux **actions menées en commun**, principalement dans les contextes suivants :

- participation au réseau des parcs nationaux et aux réseaux locaux d'espaces naturels/protégés
- partenariat avec le Parc national du Grand Paradis
- partenariat avec les organismes et réseaux techniques (ONCFS, OGM, SAGIR,...) ou associatifs (LPO, ...)
- participation aux démarches engagées aux niveaux départemental et supra-départemental pour la mise en oeuvre des politiques publiques relatives à la faune

## Compétences

### *Savoirs :*

- connaissances scientifiques générales en biologie et écologie animales
- connaissances théoriques ou pratiques en biologie de la conservation
- écosystèmes et faune de montagne
- éco-pathologie animale (notions de base souhaitables)
- culture naturaliste « de terrain » sur un/plusieurs groupes taxonomiques

### *Savoir-faire*

- gestion de projets
- élaboration et mise en oeuvre de protocoles de prise de données/observations de terrain
- gestion de données (bases de données) et cartographie informatique : notions de base
- outils et méthodes de traitement statistique et d'analyse des données : niveau moyen
- culture administrative (budget, gestion de moyens, procédures ...)
- animation d'équipes de projet, encadrement de personnels temporaires

### *Savoir être*

- autonomie et initiative

- rigueur scientifique et professionnelle
- aptitude et goût pour le travail en équipe; qualités relationnelles et d'écoute
- qualités pédagogiques et rédactionnelles
- aptitude et goût pour le déplacement en terrain montagnard

### Formation et expérience professionnelle

Formation initiale : formation d'ingénieur ou formation universitaire de niveau Bac +5 au minimum comportant un enseignement en Ecologie ;

Une expérience de 5 ans dans un poste de catégorie A équivalent est fortement souhaitée.

Le cas échéant, des candidatures de technicien très expérimenté (au moins 10 ans d'expérience dans un poste équivalent) pourront être examinées.

### Modalités de recrutement

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation dactylographiée et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés.

Elle devra également préciser la date de disponibilité du candidat ainsi que son statut (fonctionnaire / non fonctionnaire).

Les dossiers de candidature seront adressés au plus tard le **15 juillet 2015** :

- soit par voie postale à :

**Mr le Directeur du Parc national de la Vanoise**  
**Parc national de la Vanoise, 135 rue du Docteur Julliand 73007 Chambéry**

- soit par voie électronique à :

**secretariat@vanoise-parcnational.fr** et **veronique.plaige@vanoise-parcnational.fr**

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement qui se tiendra le **24 juillet 2015 au siège de l'établissement à Chambéry.**

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes à contacter sont :

- pour les aspects administratifs : Marie-Gabrielle DOGUET, Secrétaire générale  
Tél : 04.79.62.89.67 Courriel : marie-gabrielle.doguet@vanoise-parcnational.fr
- pour les aspects techniques : Véronique PLAIGE, Responsable du Pôle Patrimoine  
Tél : 04.79.62.50.08 Courriel : veronique.plaige@vanoise-parcnational.fr